

que les plaintes de fonctionnaires intéressés. Elle prouve la méchanceté de cette fameuse expression de Frontenac, que Margry reproduit avec tant de complaisance : *Les Jésuites sont autant à la conversion du castor qu'à celle des âmes*. C'est ce qu'il avait écrit en effet à Colbert le 2 novembre 1672 (*Margry* I, 248) ; mais il est évident qu'il ne fut pas cru. Le 17 mai 1674, en réponse à la « demande que les Jésuites vous font de continuer leurs missions dans les pays éloignez », Colbert lui mande que « le Roi n'estime pas que ces bons Pères doivent être gésnez dans leurs fonctions. » (*ibid.* 249). Plus tard en 1681, Colbert disait franchement qu'il ne pouvait ajouter créance à ses représentations, *quand je vois clairement que tout cède à vos inimitiés.* (Rochemonteix, III, 142)

Il écrivait de lui le 14 novembre 1708 : « Il tache de gagner de l'argent tant qu'il peut, et cela de quelque manière qu'il peut..... Il est extrêmement déchaîné contre les Pères Jésuites ». (*Cor. gén.* xxviii, 18). La Potherie ajoutait « que l'on sait qu'il a gagné beaucoup de bien, lorsqu'il était à Missilimakinac, par une traite d'eau-de-vie que les missionnaires luy ont reprocher. » (*Margry* V. 185).

Déchaîné contre les Pères Jésuites ; cette expression était modérée si l'on en juge par la lettre qu'il écrivait à la cour le 31 août 1703 : « Toute impiété à part, dit-il, il vaudrait mieux pescher contre Dieu que contre eux, parce que d'un costé on en reçoit son pardon, et de l'autre, l'offense, mesme prétendue, n'est jamais remise dans ce monde, et ne le seroit peut être jamais dans l'autre, si leur crédit estoit aussi grand qu'il est dans ce pays ». (*Margry*, V, 339)

Et puis, ce pauvre La Salle, qui ne faisait qu'un avec Frontenac, était si prévenu contre les Jésuites qu'il les croyait capables de tous les crimes, même du brigandage et de l'assassinat. Il les accuse de cacher ses déserteurs qui l'avaient pillé et de conspirer pour le faire massacrer par les sauvages. Un jour, ayant mangé une salade empoisonnée par un de ses domestiques, il crut tout d'abord l'histoire qu'il lui fit, qu'il avait agi à l'instigation des Jésuites. « J'eus quelque plaisir, dit-il, à avoir cet indice de leur mauvaise volonté » ; et ce ne fut qu'après avoir examiné sérieusement l'affaire, qu'il découvrit « mani-

Il en fut de même de LaMothe-Cadillac. (8) MM. Vaudreuil et Rau-

(8) LaMothe-Cadillac avait un poste rival au Détroit-Ponchartrain, où il dépensa des sommes énormes, bien qu'il eut promis de n'y faire aucun commerce. (*Margry* V. 169, 187, 346).